

Conférence permanente pour la jeunesse

Mercredi 9 septembre 2015

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Guadeloupe

S'il est une tâche d'envergure qu'il nous faut accomplir, c'est bien celle de répondre aux aspirations de la jeunesse.

Printemps de la vie, aurore de la raison, la jeunesse n'est pas seulement, comme on peut souvent l'entendre, une catégorie de population parmi les autres, car elle constitue ce moment où s'élabore l'avenir.

En faire une priorité de notre action, c'est donc contribuer à façonner la génération des bâtisseurs de demain.

Aider la jeunesse, c'est donner un horizon à toute la France, à toute la société.

Oui, Mesdames et Messieurs, comme vous, je suis convaincu que la jeunesse est la force d'une nation, elle donne l'énergie, elle bouscule, elle s'oppose aussi parfois. En bref, elle est indispensable.

Elle est pour nous et pour l'avenir de la Guadeloupe cette chance sur laquelle il faut s'appuyer. Elle est cette force faite de rêves et d'espérance pour qui tout est envisageable, car comme le disait Socrate, rien n'est trop difficile pour la jeunesse.

Mais encore faut-il permettre à cette jeunesse de disposer de son avenir !

C'est là que se situe notre responsabilité : offrir à nos jeunes des solutions d'insertion sociale et professionnelle, les aider à assumer leur rôle et leurs responsabilités de demain.

En Guadeloupe, nous l'avons vite compris et assumé au regard du constat fait en 2013 de l'aggravation de la situation sociale de la jeunesse :

- près de 60 % des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans au chômage,
- 45,9 % des jeunes actifs de moins de 30 ans au chômage,
- 62,9 % des moins de 30 ans sans diplôme au chômage,
- 4 enfants sur 10 vivant dans des familles monoparentales,
- 15 % des jeunes de 16 à 29 ans en situation illettrisme,
- un découragement latent dans la recherche d'emploi au regard du chômage structurel,
- le développement inéluctable d'un processus d'exclusion sociale pour les jeunes Guadeloupéens en situation d'échec scolaire pouvant rapidement conduire à la délinquance, à la violence, aux addictions.

C'est pour faire face à cette urgence qu'ici en Guadeloupe, il était et il est toujours nécessaire d'agir ensemble et de faire encore mieux qu'ailleurs.

Mesdames et Messieurs, parce que le Président de la République a mis dès le départ la jeunesse au cœur de ses priorités, tout comme le Président du Conseil régional et le président du Conseil départemental localement en Guadeloupe, parce que l'Union européenne a consacré un effort budgétaire pour la jeunesse dans son initiative pour l'emploi des jeunes et sa garantie pour la jeunesse, il nous est apparu vital que nos politiques publiques en direction de la

jeunesse soient mieux et davantage coordonnées, qu'elles soient lisibles et conduites avec la plus grande rigueur, pour ne laisser aucun jeune au bord de la route.

Cet engagement s'est traduit dès 2013 par la création de notre conférence permanente pour la jeunesse, une première en France.

Les objectifs de la politique gouvernementale et leur traduction pour les Outre-mer nous confortent dans cette voie, puisqu'il y a une semaine, Madame George PAU-LANGEVIN et Monsieur Patrick KANNER ont présenté un plan Jeunesse Outre-mer qui, je cite, cherche à garantir à tous les jeunes ultra-marins de pouvoir bénéficier d'une éducation de qualité et de disposer des conditions leur permettant une insertion sociale et professionnelle réussie.

Ces objectifs sont au cœur de notre actuel schéma des politiques de jeunesse, tout comme le sont les 5 priorités arrêtées par nos Ministres :

- assurer les conditions de la réussite éducative,
- sécuriser les transitions entre la formation et l'emploi,
- encourager l'autonomie et la prise d'initiative,
- favoriser l'insertion professionnelle et l'épanouissement personnel,
- lutter contre la délinquance et promouvoir le mieux-vivre ensemble.

Lorsque la Ministre des Outre-Mer m'a informé de ce projet de plan Jeunesse Outre-mer, nous avons, avec le Président du Conseil régional et la Présidente du Conseil départemental, décidé d'anticiper pour être en ordre de marche au moment du lancement du plan en septembre.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que cette conférence se tienne aujourd'hui, quelques jours après l'intervention de Madame PAU-LANGEVIN et Monsieur KANNER, ce que vous avez bien voulu accepter, Monsieur le Président du Conseil régional et Madame la Présidente du Conseil départemental. Je vous en remercie.

Le Gouvernement nous invite donc à poursuivre et même à amplifier la dynamique que nous avons engagée en Guadeloupe.

Vous verrez dans quelques instants combien sont importantes et nombreuses les actions que nous avons développées depuis un an et demi.

Vous verrez aussi que nous n'entendons pas nous limiter à cela, que nous prenons l'engagement d'aller ensemble plus loin.

Le budget de 300 millions d'euros qui vient d'être affecté au plan Jeunesse Outre-mer et le budget de l'Etat déjà consacré aux mesures et outils en faveur des jeunes nous y aideront, tout comme les efforts financiers au service de la jeunesse du Conseil régional et du Conseil départemental nous y aideront, dans un contexte budgétaire contraint pour tous, Etat et collectivités, je le rappelle.

C'est tout l'intérêt de se fixer des priorités et de coordonner nos actions.

Mesdames et messieurs, l'objectif est clair : au nom de l'égalité républicaine et du progrès humain, nous devons rendre espoir aux plus jeunes d'entre nous, nous devons les aider à mieux tirer parti de leurs talents, nous devons briser tous les déterminismes qui les entravent et qui parfois les désespèrent.

Nous continuerons donc inlassablement, État et collectivités, à mobiliser les outils mis à notre disposition et à en créer d'autres pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de nos jeunes.

Mesdames et messieurs, c'est en mettant en œuvre un vaste programme de formation permettant d'acquérir les compétences professionnelles, c'est en aidant et en incitant les entreprises à embaucher que nous répondrons aux enjeux de la bataille pour l'emploi des jeunes.

C'est le sens du pacte que nous élaborons actuellement ensemble, État, Union des entreprises de la Guadeloupe, Conseil régional et Conseil départemental.

Vous pouvez compter sur mon engagement de tous les jours pour que notre jeunesse soit notre force et notre avenir.

Mais je veux aussi m'adresser aux jeunes pour leur dire qu'au-delà de l'aide que nous leur accordons, ils doivent eux-mêmes faire preuve de motivation, de performance et d'exigence vis-à-vis de soi.

Nous sommes là, État, collectivités, entreprises, associations et parents, pour vous aider et vous guider, mais votre avenir dépend avant tout de vous-mêmes, de votre volonté et de votre capacité à vous transcender et à viser l'excellence, afin que les efforts de la puissance publique et les vôtres soient couronnés de succès.

Vous devez le faire pour vous, pour votre famille, pour votre région et pour votre pays.